

Craquez pour le parquetage!

ARTISANAT

Le revêtement de sols offre des activités et des lieux de travail variés.

OFPC - ELIANE SCHNEIDER

La formation CFC de poseur de revêtements de sols comprend deux spécialisations*: «parquets» (stratifié ou bois massif) et «sols de textiles et de résilients» (moquette, PVC, linoléum, caoutchouc). Les professionnels ont pour tâche d'habiller les sols, mais aussi parfois les murs de logements ou de bâtiments. Ils travaillent sur des chantiers ou chez des particuliers, à l'intérieur d'immeubles neufs ou en restauration et, très souvent, en collaboration avec d'autres métiers du bâtiment.

«Dans le revêtement de sols, le travail est très diversifié: aucun chantier ne ressemble à un autre, lance Christophe Martin-Stephan, professionnel du parquet à Genève. Et le métier de parqueteur associe à cette diversité le plaisir de travailler un matériau noble comme le bois.»

Des techniques diverses

La pose de parquet s'effectue parfois dans des villas ou des appartements de grand standing. «Ces lieux restent ancrés dans notre mémoire, tant par leur beauté intrinsèque que par l'originalité et la qualité du travail que nous devons y fournir», explique



Remplacement de parquet en bois. L'une des principales aptitudes nécessaire à l'exercice de la profession est la volonté d'apprendre. Les matériaux, produits d'assemblage ou vernis évoluent sans cesse. (OFPC-IMAGES AÉRIENNES)

Christophe Martin-Stephan. Les interventions des parqueteurs comprennent toujours le conseil à la clientèle (choix du type de parquet, des techniques d'assemblage, etc.) et la préparation du travail (sens de la pose, choix de passages avec ou sans seuil, etc.). La pose peut ensuite se faire selon des

techniques diverses: clouée sur lambourrage, collée sur chape - dans environ 90% des cas - ou flottante.

Le parquet lui-même est classifié par gammes qui vont des panneaux industriels collés au haut de gamme. Ce dernier se caractérise notamment par des essences de bois

variées, parfois rares, et des poses délicates en frises périphériques ou en rosaces.

«Plus les compétences des employés de l'entreprise sont larges, plus les chantiers sont intéressants, tant techniquement que financièrement», précise Christophe Martin-Stephan. La réfection du

Les parqueteurs à la Cité des métiers et de la formation

Le mercredi 27 mai 2009, de 14 h à 17 h, l'entreprise genevoise CDV Coudray-De Vito SA fera découvrir le métier de parqueteur à travers des démonstrations de techniques modernes et traditionnelles et des présentations de nombreuses essences de bois. Des professionnels répondront aux questions du public et proposeront des stages dans l'entreprise, qui souhaite également engager deux apprentis pour la rentrée 2009. Entrée libre et gratuite.

Cité des métiers et de la formation de Genève

Rue Prévost-Martin 6, 1205 Genève
Accès Tram 12, 13, 14, arrêt Pont-d'Arve
Tram 15, 17, arrêt Uni Mail
Bus 1, arrêt Lombard ou Pont-d'Arve
citedesmetiers@etat.ge.ch

parquet fait aussi partie du métier. C'est pourquoi les entreprises conservent d'anciens parquets afin de pouvoir intervenir sur n'importe quelle surface, pour une réparation ou une réfection.

Volonté d'apprendre

Selon le parqueteur, l'une des principales aptitudes nécessaire à l'exercice de la profession est la volonté d'apprendre. En effet, matériaux, produits d'assemblage ou vernis évoluent sans cesse. «J'ai découvert récemment le parquet en cuir», s'enthousiasme ainsi Christophe Martin-Stephan. Il s'agit donc d'être curieux et de s'intéresser aux nouveautés afin de les maîtriser rapidement.

La satisfaction au travail du parqueteur tient autant aux produits utilisés qu'à la diver-

sité des techniques mises en œuvre. «Et souvent, malgré la qualité des matériaux et la maîtrise des professionnels, il faut faire preuve d'imagination et de créativité», ajoute Christophe Martin-Stephan. Qui considère également indispensable pour une entreprise pérenne et crédible de travailler avec les meilleurs labels de qualité de bois, certifiant de la bonne gestion des forêts et assurant la traçabilité exigeante des produits.

**L'apprentissage de poseur de revêtement de sols s'effectue en trois ans, avec quatre jours par semaine en entreprise et un jour de cours théoriques au Centre professionnel de Morges (VD), dans une classe intercantonale romande. Le choix de la spécialisation se fait en deuxième année.*